

Annexe 1 : Importation de la liste des bureaux de vote

Le système vous permet, d'importer massivement la liste des **bureaux de vote** de votre commune. Cet import de données se fera grâce au chargement d'un **fichier** de type '**CSV**'. L'import des bureaux écrase tous les autres bureaux déjà encodés manuellement dans le système.

Liste de bureaux de vote (encodé : 0/0)

Adapter le premier numéro de vote : [N°]

Aucun bureau encodé

Importer Ajouter

Commencez par encoder le premier n° de bureau de vote avant d'importer votre fichier.

Importer votre fichier en cliquant sur 'Choisir un fichier'.



ATTENTION, pour être accepté, le fichier chargé devra respecter certaines règles :

- ✓ Le format du fichier devra être **.CSV**
- ✓ Le jeu de caractères utilisé pour l'encodage des données doit être conforme UTF-8.
- ✓ Chaque **ligne** doit représenter les différentes données **d'un seul bureau de vote**. Vous pourrez multiplier les lignes en fonction du nombre de bureaux de vote à importer.
- ✓ Chaque **ligne** (descriptif d'un bureau de vote) doit être composée de **12 champs** descriptifs différents, délimités entre eux par un point-virgule (:).

- ✓ Chaque **ligne** doit se terminer par les caractères « Carriage Return (CR) » et « Line Feed (LF) ». Attention, les mentions 'CR' et 'LF' ne peuvent pas apparaître dans la chaîne de caractères de la ligne.
- ✓ Lors d'une importation, le système attribue **automatiquement** un **numéro de bureau de vote soit à partir du n° de la 9ème zone soit à partir d'un premier n° de bureau indiqué dans l'application**. Ce numéro est unique par entité. Il ne sera donc pas possible pour deux bureaux de vote d'avoir le même numéro.

Ci-dessous, vous trouverez le détail des informations à mentionner dans votre fichier :

ATTENTION !

Le nombre de bureaux de vote repris dans le fichier CSV doit être impérativement égal au nombre total de bureaux de vote de l'entité concernée.

#	Description	Obligatoire ?	Nombre de caractères max.
1	Lieu	Oui	100
2	Rue	Non	100
3	N° (adresse)	Non	20
4	Code postal	Oui	12
5	Commune (nom complet)	Oui	100
6	Téléphone*	Oui	20
7	Nom*	Oui	120
8	Information(s)	Non	500
9	N° du bureau de vote	Non	3 ou vide
10	Zone géographique (uniquement VLR) **	Non	Par défaut = vide (Pour élection fédérale anticipée)
11	Nombre d'électeurs par bureau de vote	Non	4
12	Type de bureau ***	Oui	0 ou 1

* Les informations reprises dans ce champ permettront de joindre le responsable de site, sur le lieu du bureau de vote.

** Indiquer ici le code la zone géographique correspondant au bureau de vote

*** Type de bureau :

0 : bureau de vote papier

Exemples :

Sans zones géographiques - Bureau de vote papier

École communale;Rue des Dames Blanches;16B;5080;Ruisnes;0479123456;Pierre Dupont;Réfectoire;12;;1240;0

Sans zones géographiques - Bureau de vote électronique

École communale;Monschauer Strasse;6;4700;Eupen;0479123456;Pierre Dupont;Réfectoire;12;;1240;1



Avec zones géographique – Bureau de vote papier

Sportcentrum Herkules;Ursulinestraat;1;3540;Herk-de-Stad;0479123456;Jan Peeters;Sportzaal;3;Zone1;964;0

Avec zones géographique – Bureau de vote électronique

Sporthal;Kleistraat;204;2630;Aartselaar;0479123456;Jan Peeters;Sportzaal;5;Zone3;964;1